

La Ville de Palavas-les-Flots multiplie les initiatives en faveur des Palavasiens et de ses visiteurs. Ses efforts sont récompensés régulièrement par l'obtention de nombreux labels.

Accessibilité

Label Tourisme et Handicap

L'Office de Tourisme de Palavas-les-Flots dispose du label Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicap (moteur, auditif, visuel et mental).

Environnement et pêche

Agenda 21

La Ville de Palavas-les-Flots a mis en place un Agenda 21 sur son territoire, pour une démarche durable et éco-raisonnable par des actions concrètes.

Biotope

Arrêté de protection de biotope décidé par la Ville et l'État pour protéger le milieu naturel et les espèces qui y vivent.

Charte du Palavasien éco-citoyen

Chaque Palavasien peut signer une charte éco-citoyenne l'engageant à respecter quelques gestes simples, responsables et efficaces pour le respect de notre environnement : [version résident](#) – [version entreprise](#)

Fédération Française des Ports de Plaisance

Palavas-les-Flots est adhérente à la Fédération Française des Ports de Plaisance. Son Port de Plaisance est un acteur majeur du développement de son territoire, que ce soit en matière économique, environnementale et sociale.

Ports Propres

Palavas-Les-Flots est en cours de certification Ports Propres, pour ses actions en faveur de l'environnement.

Mise en place :

de containers de récupération des huiles usagées, des batteries et emballages souillés (point propre du port),
d'une pompe de vidange des eaux grises et des eaux noires (ponton d'avitaillement),
de bacs à ordures ménagères (chaque passerelle),
d'un éco-point de tri sélectif (entrée du port).

Qualité plaisance

Elaboré en étroite collaboration avec le Ministère chargé du Tourisme, la Direction Générale des Entreprises et Atout France, le Label Qualité Plaisance est un Label qui se veut rassembleur. Pour permettre à tout un chacun d'être représenté.

Ce label est constitué d'un classement en 5 anneaux progressifs, 5 niveaux d'excellence relatifs à la gestion portuaire. Il s'inscrit en cohérence avec d'autres dispositifs qualité tels que les Gold Anchors (portés par The Yacht Harbour Association).

Le Port de Palavas-les-Flots a obtenu 2 anneaux.

Marianne d'Or du Développement durable

La Ville de Palavas-les-Flots s'est vue remettre la Marianne d'Or du Développement Durable. Elle se distingue par son implication dans la protection de son environnement en général, de son patrimoine lagunaire en particulier et dans la protection de l'activité de la pêche.

Marianne d'Or de l'Environnement

La Ville de Palavas-les-Flots s'est vue remettre la Marianne d'Or de l'environnement pour ses réalisations remarquables du Parc du Levant Albert Edouard et de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne.

Natura 2000

Palavas-les-Flots est classée en sites Natura 2000 pour ses étangs et la mer. Il s'agit du plus grand réseau écologique européen relatif aux zones humides d'importance internationale.

La Ville travaille dans le respect de l'environnement et du développement durable, afin de léguer aux générations futures un patrimoine naturel préservé et de grande qualité.

Pavillon bleu

Palavas-les-Flots est lauréate de deux prix Pavillon bleu, l'un pour son port de plaisance et l'autre pour ses plages. Une belle distinction, symbole d'une qualité environnementale exemplaire récompensant notre bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau.

RAMSAR

Palavas-les-Flots dispose du label RAMSAR pour la conservation et la protection des zones humides de son territoire (étangs palavasiens).

**Union des villes portuaires
d'Occitanie**

Palavas-les-Flots fait partie de l'Union des Ville Portuaires d'Occitanie.

**Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
(ZNIEFF)**

Palavas-les-Flots est inventoriée « ZNIEFF », ses étangs sont une zone de conservation de la biodiversité, qui prend en compte l'environnement dans tous projets d'aménagement.

Patrimoine

**Marianne
d'Or**

La Ville de Palavas-les-Flots s'est vue remettre la Marianne d'Or pour sa réhabilitation du Phare de la Méditerranée. Une réussite à la fois économique, touristique et culturelle.

Tourisme

**Classement de la commune en station
tourisme**

L'Office de Tourisme est classé en station tourisme, reconnaissance des pouvoirs publics pour les efforts accomplis afin de structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence.

**Dénomination de commune
touristique**

L'Office de Tourisme a obtenu la dénomination de commune touristique par le respect de trois critères : détenir un office de tourisme classé ; organiser des animations touristiques et disposer d'une capacité d'hébergement destinée à une population non permanente.

Accueil vélo

L'Office de Tourisme de Palavas-les-Flots est labellisé « Accueil vélo ». Cette marque nationale déjà délivrée à près de 8500 établissements garantit un accueil et des services de qualité pour les cyclistes en itinérance.

**Label Famille
Plus**

L'Office de Tourisme s'est vu remettre le label Famille Plus destiné à valoriser son action en faveur de l'accueil des familles, dont les critères sont les suivants :

- l'accueil et l'information,
- les animations,
- les activités,
- la découverte et la sensibilisation à l'environnement et au patrimoine,
- l'hébergement, la restauration et les commerces et services,
- les équipements, les transports et la sécurité,
- les tarifs adaptés.



VIVRE ENSEMBLE DE BELLES EXPÉRIENCES

Marque Qualité Tourisme

L'Office de Tourisme dispose de la marque Qualité Tourisme™. Cette distinction est une récompense des engagements de la station dans la qualité de l'accueil et des services, le symbole de son professionnalisme et la valorisation de ses ressources locales. C'est pour nos visiteurs un signe de reconnaissance qui offre des prestations de qualité.

Office de Tourisme de 1ère catégorie

L'Office de Tourisme est classé en catégorie I : équipe polyglotte, actions de promotion à vocation nationale et internationale... Il inscrit ses actions dans une démarche promouvant la qualité afin d'améliorer ses prestations de service et sa performance globale.



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00